

UNIVERSITÉ LYON II
U.E.R. Sciences Historiques et Géographiques
Art et Environnement

L'Image de Djabal Āmil
chez
Les Auteurs Arabes
1800 - 1918

Thèse de Doctorat de Troisième Cycle
présentée par
Chawki MAKKÉ

Sous la Direction du Professeur
Nikita ELISSEEFF

1984

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	6
PREMIERE PARTIE	
Chapitre Premier	
- Introduction	11
- Les origines de la population	13
- Le cadre géographique	15
- Châteaux, ruines et monuments	17
Chapitre Deuxième	
- L'histoire politique du Djabal 'Āmil	18
- L'administration mamlūk	19
- La campagne d'Aḥmad Al-Djazzār, gouverneur de Saint-Jean d'Acre	23
- Conséquences de sa campagne contre les Amilites	24
- Le Djabal 'Āmil sous le règne de Sulaymān Paṣḥa (1804 - 1819)	28
- La vie politique après 1804	30
- Aperçu économique	31
- Les composantes sociales	
. Les notables	32
. Les religieux	33
. Les couches populaires	36
- La relation du paysan avec les fonctionnaires	37
- Traditions et coutumes des 'Āmilites	39
- Les dictons	41
- La vie littéraire de l'époque	43
DEUXIEME PARTIE	56
Chapitre Premier	
- L'expédition d'Ibrāhīm Paṣḥa (1831 - 1840)	60
- Les changements politiques et administratifs	61

- La vie sociale	65
Chapitre Deuxième	
- La vie littéraire	68
- Le genre épistolaire	77
- La poésie panégyrique	78
- L'invective	84
- La poésie religieuse	87
- La poésie d'immigration et de nostalgie	88
- Thrène et complaintes	91
TROISIEME PARTIE	
Chapitre Premier	98
- Les changements administratifs	106
- La vie économique	109
- L'industrie	113
- Le commerce	114
- La vie sociale	114
. Les féodaux	115
. Les religieux	118
. Les paysans	119
Chapitre Deuxième : Facteurs de renaissance au Djabal 'Āmil	122
- La presse au Djabal 'Āmil	123
- Les écoles au Djabal 'Āmil	125
- Associations et sociétés	134
Chapitre Troisième	
- Le panislamisme	135
- La liberté	137
- La nation	140
- L'ordre	142
Chapitre Quatrième	
- La réforme sociale	145
- La science	149
- L'éducation religieuse	154
- La femme	157
- La misère	168

Chapitre Cinquième	
- La ligue islamique	176
- Les pro-gouvernementaux	179
Chapitre Sixième : Le mouvement panarabe	186
Chapitre Septième	
- La jactance	210
- La poésie d'invective	211
- La poésie panégyrique	219
CONCLUSION	227
INDEX	238
ELEMENTS DE BIOGRAPHIE	247
BIBLIOGRAPHIE	252
TABLE DES MATIERES	265

* *
*

PREMIERE PARTIE

CHAPITRE PREMIER

Introduction

Un aperçu historique est indispensable pour connaître les faits qui ont donné à la région, objet de notre étude, son nom : Djabal 'Āmil.

La région était connue sous cette appellation depuis l'arrivée des 'Āmilites jusqu'à son annexion définitive à l'état du Grand Liban, en 1920. C'est à ce moment-là que le Général GOURAUD a commencé l'application systématique du mandat français. La région perd son appellation et sera désormais connue sous le nom de Sud-Liban.

Qui sont donc les 'Āmilites ? D'où viennent-ils ?

Les 'Āmilites sont les descendants d'une tribu arabe, comme le souligne le poète Sheikh Sulaymān Zāhir :

"Des Arabes yéménites ont quitté
L'Arabie heureuse devenue sèche.
Les racines de la tribu 'Āmil remontaient très
[haut
Et plongeaient dans une terre fertile.
Leurs nobles ancêtres, réputés pour leur gloire
Ont bâti de très hautes citadelles,
Un barrage à Ma'rib qui
Irriguait les champs et les plaines." (1)

1 - in Al-'Irfān, (revue bimensuelle fondée en 1909), Sayda, 1927, vol. 13
p. 755

D'après les historiens arabes (1), la tribu 'Āmil, de la famille de Saba', fils de Ya'rub, fils de Ḳaḥṭān, s'est installée dans les Bilād Al-Shām, après l'inondation d'al-'Arim et la destruction du barrage de Ma'rib, au Yémen, sinistres qui ont provoqué un exode massif vers le nord de l'Arabie. La tribu 'Āmil a poussé son émigration jusqu'à la Haute-Galilée pour s'y installer et lui prêter son nom (2).

Djabal 'Āmil est aussi connu sous l'appellation de Bilad Bīshāra (allusion aux Bīsharites qui ont gouverné la région à l'époque des Mamlūks). De toute façon, l'origine des Bīsharites est loin d'être claire, et les opinions sont divergentes. Quoiqu'il en soit, le pays de Bīshāra couvre, le plus souvent, la région sud de Djabal 'Āmil (3).

Djabal 'Āmil ne désigne pas une région qui a réalisé, à un certain moment de son histoire, une unité politique ou un état féodal indépendant. C'est une région qui a emprunté son nom à ceux qui l'ont habitée et qui s'est divisée, tout au long de l'histoire, en des unités qui, à leur tour, voyaient leur superficie modifiée au gré des changements politiques survenus dans les wilayats avoisinantes : Damas, Ṣafad, Ṣayda (4).

-
- 1 - ABU-L-FIDĀ, Al-Mukhtaṣar fi tariḫ al-baḥar (Résumé de l'histoire mondiale), Le Caire : Maṭba'at Al-Ḥusayniyya al-maṣriyya, 1ère éd. 1907, vol. 1, p. 104
 - AL-ḲAZWINI Zakariyya, Aṯar al-bilād wa akhbār al-'ibad (Les monuments des pays et l'histoire des populations), Beyrouth : Dār Ṣādir, 1969, p. 41
 - Encyclopédie de l'Islam, ancienne éd., Tome I, p. 330, 331, article intitulé : 'Āmila de H. LAMMENS
 - AL-MAS'ŪDI, Murūdj al-ḡbahab 3ème éd. Beyrouth : Dār al-Andalus, 1978, vol. 2, p. 47
 - 2 - AL-AMIN, Muḥsin, Khiṭaṭ Djabal 'Āmil (Structure de Djabal 'Āmil) 1ère éd. Beyrouth : Al-Inṣāf, 1961, tome 1, p. 38
 - 3 - AL-ZAYN, Ali, Ma' al-tariḫ al-'Āmilī (avec l'histoire 'āmilite), Ṣayda : Maṭba'at al-'Irfān, 1954, p. 78 à 81
 - MAKKE, M. 'Ali, Lubnān 635-1516 (Le Liban de 635 à 1516), Beyrouth : Dār Al-Nahār, 1977, p. 268
 - 4 - MUṢṬAFA, Ḳayṣar Fāris, Al-shi'r al-'āmilī al-ḡadith (La poésie 'āmilite contemporaine), thèse de Doctorat, Le Caire, 1978, p. 9

Les origines de la populations

Le "sang pur" est un phénomène rare, sinon inexistant. Aucun peuple ne peut prétendre à ce titre. Djabal 'Āmil, partie intégrante du bassin méditerranéen, confluent de civilisations dans le monde antique, et lieu de passage privilégié d'exodes ininterrompus, n'a pas de raisons particulières de revendiquer l'homogénéité de sa population.

Tout ce que l'on peut dire, c'est que la tribu 'Āmil, d'origine yéménite, constitue, parmi cette population, une majorité. Donc, l'élément arabe domine, avec une minorité négligeable d'éléments iraniens, comme le souligne Muḥammad Kāzim Makké (1). Selon cet auteur, les partisans de 'Ali (*) n'ont pas formé une communauté indépendante ou un parti d'opposition à l'époque de Mu'āwiya (**): les vétérans du parti 'alawite (***) sont des Arabes de pure souche, ceux qui ont lancé et défendu le shi'isme sont exclusivement des Arabes (Al-Miḡdād, Al-Ashtar, Abū Dharr) (****), de même que les poètes du parti 'alawite (Al-Kumayt, Kuthayyir, Al-Farazdaq) durant les cent cinquante premières années de ce parti.

1 - MAKKE, Muḥammad Kāzim, Al-Haraka al-fikriyya fi Djabal 'Āmil (le mouvement intellectuel à Djabal 'Āmil), Beyrouth : Dār Al-Andalus, 1963, p. 15.

- (*) gendre du Prophète Muḥammad, l'un des prétendants au titre de Calife après la mort du Prophète en 632.
- (**) rival de 'Ali, Emir d Al-Shām (Damas) et fondateur de l'Etat Umeyyade.
- (***) regroupe les partisans de 'Ali
- (****) ont revendiqué le Califat pour 'Ali

La légende de l'élément iranien est née de la revendication (mensongère, d'ailleurs) de certaines familles féodales ('Usayrān, Ṣa'bī) à cette appartenance pour échapper à la répression des autorités françaises au moment de la révolte 'āmilite en 1920, mais aussi dans le but d'éviter les lourds impôts réclamés plus tard, par ces mêmes autorités (1).

Malgré la prédominance de l'Islam shī'ite dja'farīte (*) parmi la population de la région, d'autres religions sont également présentes, notamment à Ṣayda, Tyr, Nabaṭiyya, Mardj'uyūn. On y rencontre des Musulmans sunnites, des Chrétiens latins, maronites, syriens unis, orthodoxes, protestants, mais aussi des Juifs (2).

Les 'Āmilites sont devenus shī'ites grâce à Abū Dharr. Ce dernier était l'un des compagnons du Prophète. Il fut exilé sous le règne du troisième Calife, 'Uthmān Mu'āwiya. Le gouverneur des Bilād al-Shām lui refusa le droit de séjour et l'expulsa vers la côte. Abū Dharr s'est alors installé au Djabal 'Āmil et a rallié les 'Āmilites à la cause de 'Ali ibn Abi Tālib (**). De nos jours, deux mosquées portant le nom d'Abū Dharr, existent encore au Djabal 'Āmil, l'une dans le village de Ṣarafand, l'autre à Mays Al-Djabal (3).

1 - AL-ZAYN, 'Ali, Ma' al-tārīkh al-'āmilī, op. cit., p. 53, 54

2 - CUINET, Vital, Syrie, Liban et Palestine : géographie administrative, statistique, Paris : Ernest Le-Roux, 1896, p. 71, 81

3 - AL-AMIN, Muḥsin, Khiṭaṭ, op. cit. p. 66

(*) du nom de Dja'far al-Ṣādiq, sixième imam, descendant de 'Ali

(**) nom du gendre du Prophète

Le cadre géographique

Selon une émission radiodiffusée, lundi 20 avril 1942 à 20 h 20, de la radio Proche-Orient de Jaffa, Djabal 'Āmil a 80 km de longueur et 40 km en moyenne de largeur, ce qui donne une superficie de 3 200 km² (1) ; mais 'Ali Al-Zayn quant à lui, avance le nombre de 3 000 km² environ (2).

A propos de ses frontières, le poète 'āmilīte, Sulaymān Zāhīr, écrit :

"Je regarde vers le Jourdan,
Des collines m'attachent à la mer
Entre Al-Awali et Al-Karn
Habitent mes parents et mes amis" (3)

Djabal 'Āmil s'étend de la rive ouest du Jourdan jusqu'à la Méditerranée, et du fleuve Al-Awalī, au nord jusqu'à la vallée d'Al-Ḳarn, au sud. Ces anciennes frontières ont changé. Elles s'étendaient de Al-Awalī, au nord de Ṣayda, qui coule entre Al-Shūf et Djizzin, et comprenaient Djizzin, coupaient Al-Tūmāt jusqu'à Maṣḡhara (4), rejoignaient le fleuve Liṭānī, au nord de Suḡmur jusqu'à la source de Ḥāsbānī pour toucher la rive ouest du lac Al-Hūlā, ensuite vers l'ouest, au sud du mausolée de Yūsha' pour s'arrêter au sud du village Al-Zayb. Ainsi, les frontières comprenaient les villages suivants : Hūnīn, Yuṣḡa', Ḳadas, Ḳhalesa, Ābel Al-Ḳamḡ, Ṣalḡa, Maīkiyya, Ṭarbikḡa - villages qui sont occupés par Israël depuis 1948. De plus, certains autres villages du nord de Djabal 'Āmil, tels que Djizzin, ne sont plus compris administrativement dans Djabal 'Āmil.

1 - in Al-'Irfān, vol. 31, p. 220 à 221

2 - AL-ZAYN, 'Ali, Ma' al-tarīkh al-'Āmili, op. cit. p. 38

3 - in Al-'Irfān, vol. 13, p. 755

4 - AL-ZAYN, 'Ali, op. cit. p. 36

Du point de vue relief, Djabal 'Āmil s'étend à l'ouest, parallèlement à la Méditerranée, par une plaine côtière, large de 2 à 3 km, irriguée par les sources de Ras Al-'Ayn et les fleuves Liṭānī, Al-Awalī et Al-Zahrānī. A l'est, cette plaine se prolonge par des collines qui s'élèvent progressivement pour atteindre 2 000 mètres d'altitude et toucher l'extrémité de la chaîne occidentale, aux environs de Al-Tūmāt. Ces collines sont coupées par d'étroites vallées irriguées par des rivières et des ruisseaux qui disparaissent pendant la saison chaude. Citons, par exemple, la vallée de Maydhana, irriguée par le ruisseau du même nom, celle de Al-Khyām, irriguée par 'Ayn Al-Dardāra, et celle de Mardj'uyūn connue pour ses nombreuses sources.

Le climat, quant à lui, est doux (1) dans la région, tout comme dans le reste du territoire libanais, mais avec beaucoup de variétés. Les régions côtières connaissent des températures douces (18 à 20° comme moyenne annuelle), avec une moyenne pluviométrique annuelle s'étendant autour de 700 mm et une humidité assez élevée du fait de la présence de la Méditerranée. A l'intérieur, l'altitude et l'éloignement de la mer attestent la hausse relative de la pluviométrie (environ 800 mm par an) et la diminution relative de la température en hiver où les gelées deviennent fréquentes.

La végétation naturelle - quelques forêts de sapins et de chênes - tout comme les cultures reflètent la douceur du climat. L'agriculture a fait de la plaine irriguée des vergers d'agrumes.

1 - BLANCHET, Guy : Le temps au Liban : approche d'une climatologie synoptique, thèse de 3ème cycle, 1976, 2 tomes, 1er tome, 447 pages

Châteaux, ruines et monuments

Les châteaux de Djabal 'Āmil sont connus mondialement, et attirent, chaque année, des touristes venant des quatre coins du monde. Leur beauté est d'autant plus grande qu'elle témoigne d'une région particulièrement tourmentée, au passé glorieux. Citons pour mémoire le château fort de Sajette (Kaḥat al-Baḥar à Ṣayda), celui de Turon (à Tibnān), celui de Beaufort (al-Ṣhaḳīf) (1).

Phéniciens, Grecs et Romains ont marqué la région d'empreintes indélébiles. Tyr est riche de vestiges de temples dont l'âge impose le respect.

Citons enfin la présence de mausolées, témoins du culte islamique : celui de Yuṣḥa (qu'on visite au milieu du mois de Ṣha'bān, plus particulièrement), celui de Ṣāfī sur la montagne du même nom (on peut s'y rendre tout au long de l'année), le monument funéraire d'Abū Al-Rukab (*) tout près de la montagne Al-Riḥān (2); témoin aussi de la religion Juive, le mausolée de Sudjud (où les pèlerins se rendent durant le mois de mai).

1 - REY (G.), Etude sur les monuments de l'architecture militaire des Croisés en Syrie, Paris. : Imprimerie Nationale, MDCCCLXXI, p. 128, 141, 142, 152

2 - AL-AMIN, Muḥsin, Khīṭaṭ, op. cit., p. 233, 235

(*) homme religieux connu dans la région

CHAPITRE DEUXIEME

L'histoire politique de Djabal 'Āmil

Il n'est pas dans notre intention de dresser une histoire générale de cette minuscule montagne peu peuplée, mais d'essayer de mettre en relief les événements les plus marquants depuis que les 'Āmilites lui ont donné leur nom.

Pour que le tableau soit plus expressif, essayons de voir, en détail, l'évolution des deux capitales de Djabal 'Āmil, ses deux plus grands ports : Ṣayda et Tyr.

Tyr, par sa position stratégique, était au centre d'un enjeu mondial dont les protagonistes tentaient de mettre la main sur la Méditerranée. Ville riche et florissante, Tyr constituait un état à l'époque des Phéniciens. Alexandre repousse les Perses et assiège la ville qui va rester sous domination byzantine jusqu'en 638. Après Al-Yarmūk (*), les armées musulmanes, sous le commandement de Sharḥabīl ibn Ḥasana et de Yazīd ibn Abi Sufiān (1), occupent Tyr, ainsi que les autres villes de la côte syrienne. La ville s'étend et devient l'un des plus grands ports maritimes de l'époque de Mu'āwiya. Ici, s'arrêtent les chroniques relatives à notre région. Nous ne trouvons aucune allusion à Djabal 'Āmil dans les documents historiques dont nous disposons aujourd'hui. L'histoire recommence trois siècles plus tard.

1 - AL-BALADHURĪ: Futūḥ al-buldan (Les conquêtes des pays), Beyrouth : Dār Al-Naṣhr Lil Djami'iyyīn, p. 123

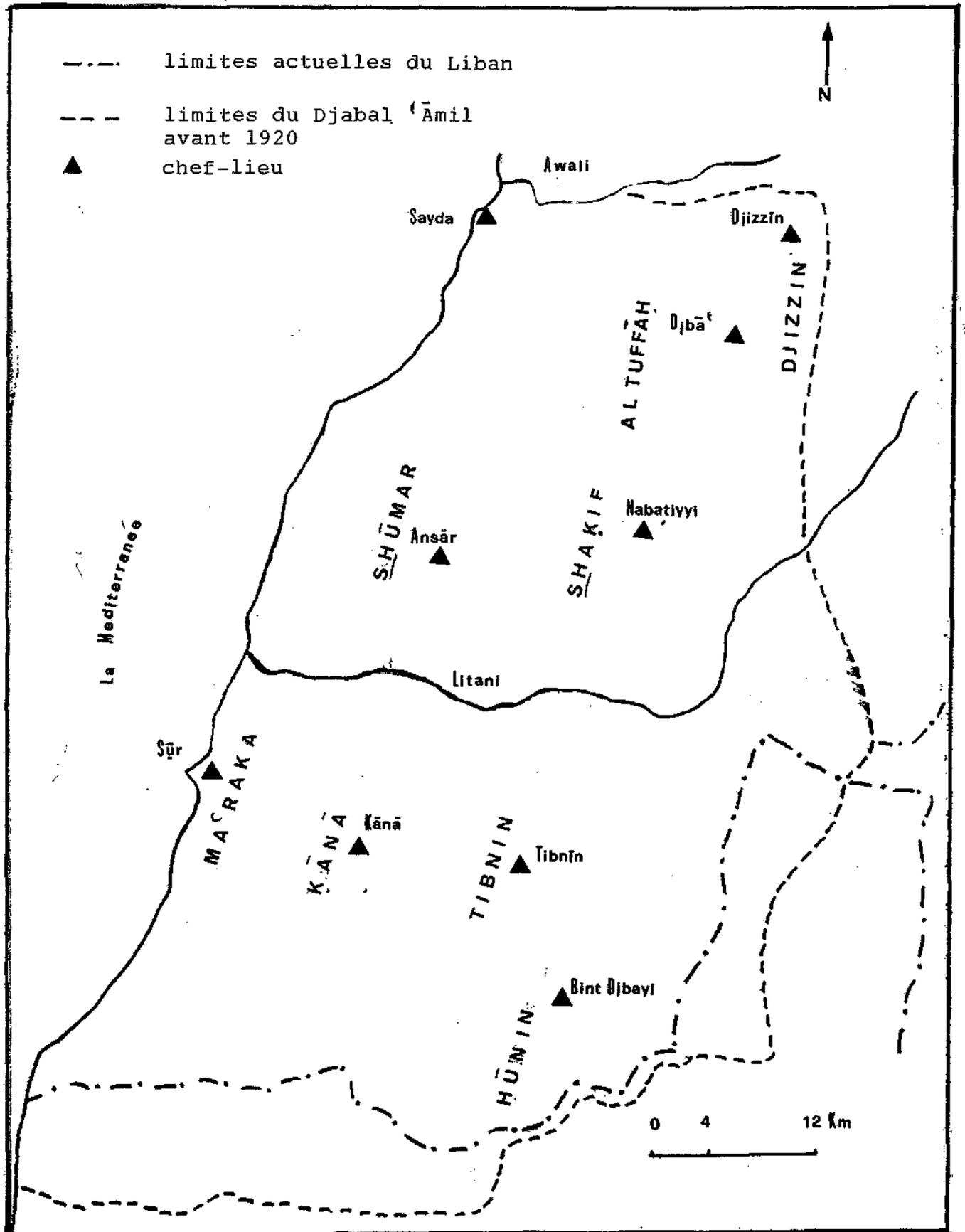
(*) bataille ayant opposé les Byzantins aux armées musulmanes en 636

En 998, sous la direction d'un marin du nom de 'Allāka, Tyr se révolte contre les Fatimites et échoue dans sa tentative. En 1124, Tyr se rend, ainsi que tous les villages de la région, aux Croisés (1). Ces derniers vont construire de nombreux châteaux et citadelles, comme Turun et Beaufort. La région restera sous la domination des Croisés jusqu'à l'arrivée de Ṣalādin. Le fondateur de la dynastie ayyubite reconquiert Tibnīn et Hūnīn, sans combat, mais également Ṣhaḳīf, Arnūn et Ṣafad (2). Les Mamlūks écrasent la dynastie ayyubite, occupent la côte, et, de peur d'un retour des Croisés, détruisent, en 1291, les ports de Tyr et Ṣayda, marquant ainsi le commencement de l'extinction de la gloire des deux villes (3).

L'administration mamlūk

Les Mamlūks ont adopté le système féodal, et l'ont adapté au régime militaire. Ils ont décrété que la terre était une propriété du Sultan et de ses troupes. L'importance du domaine était proportionnelle à celle du grade militaire. Ainsi, la région de Djabal 'Āmil fut soumise à cette réglementation. La propriété privée étant inexistante de par la loi, les gradés disposaient pleinement de leur district à condition de payer les impôts au Sultan, et de lui fournir, au moment voulu, des soldats. La part d'impôts du gradé variait selon les caprices du gouverneur et selon les années (4).

-
- 1 - Safahat min tārikh Djabal 'Āmil* (Pages de l'histoire de Djabal 'Āmil) article de BAYDUN, Ibrāhīm - Beyrouth : Dār Al-Fārābī, 1979, p. 25 à 28. - *ouvrage écrit par un collectif d'auteurs.
 - 2 - KURD 'Ali (Muḥammad), Khitat al Shām (Structures d'al-Shām), Damas : Maṭba'at al-Tarāḳḳi, 1925, p. 19 à 23.
 - 3 - MAKKE (Muḥammad Kāzim), op. cit. p. 19.
 - 4 - Safahat... op. cit., article de Muḥammad MAKHZŪM, p. 40



Les districts du DJABAL 'AMIL

Les Ottomans, après leur conquête de 1516 ont hérité des organisations administratives féodales. Ils ont laissé, aux gouverneurs, moyennant impôts et soldats à leur disposition, le droit de gérer les affaires de la région. Ces derniers s'appuyaient sur des féodaux originaires le plus souvent du pays même. C'était le cas, notamment des Bilād al-Shām et de Djabal 'Āmil qui furent gouvernés par les mêmes familles (les Saghīrites) que celles de l'époque Mamlūk.

Les Ottomans ont divisé le pays, administrativement et militairement en des wilayats, et celles-ci en alwiyas ou en sandjaks. Les wilayats étaient confiées à un Pasha et les alwiyas à un Bey (1).

Djabal 'Āmil, après la conquête ottomane, fut divisé en deux parties séparées par le Litani. La partie nord, dite pays de Bishāra nord, comprenait quatre fiefs : Shākīf, Shūmar, Tuffāh et Djizzin. La partie sud dite pays de Bishāra sud comprenait, également, quatre districts : Tibnīn, Hūnīn, Kāna et Ma'raka.

Le conflit permanent entre les familles dominantes de la région provoquait un changement perpétuel parmi les figures gouvernantes. Entre le XIII^{ème} siècle (époque mamlūk) et le XVI^{ème} siècle (début de l'époque ottomane), quatre familles ont gouverné le Djabal 'Āmil : la dynastie Bisharite du prince Ḥusām Al-Din Bishara Ibn As'ad al-'Āmili, la famille Sudun (probablement originaire des Mamlūks égyptiens) (2), la famille Shukr et la famille Al-Şaghīr, du nom de 'Ali Al-Şaghīr.

1 - RĀFIQ, 'Abd Al-Karīm, Al-'Arab wa Al-'Uthmaniyyun 1516 - 1916 (Les Arabes et les Ottomans 1516 - 1916), 1^{ère} éd. Damas : 1974 p. 95, 96

2 - Safahāt min tarikh Djabal 'Āmil, op. cit. p. 56, article de Yāsīn SWAYD.

De violents conflits opposaient ces familles attirées par le pouvoir. Au moment de la conquête ottomane, la famille Al-Şaghīr gouvernait seule le pays de Bishāra sud, mais devait compter avec l'influence grandissante de deux autres familles : Āl Şa^cab, gouvernant Al-Şhakīf de Bishāra nord (Nabatiyyi) et Al-Munkar, gouverneur de Şhūmar et Al-Tuffāh (Djbā^c).

Ces familles - dont la plus puissante était Al-Şaghīr - géraient librement les affaires de la région, sans en référer au Sultan qui se contentait des impôts et d'autres droits.

Les districts méridionaux du Djabal ʿĀmil étaient dépendants de Şafad, alors que les districts orientaux dépendaient de Damas. Mais tous étaient dépendants de la Wilayat d'Al-Şhām (1). Şayda devint, à son tour, Wilaya en 1661, et Djabal ʿĀmil fut annexé à la nouvelle Wilaya en attendant l'année 1708 où il sera dépendant du Mont-Liban.

Durant un demi-siècle, des épreuves de forces furent engagées entre la famille Al-Şaghīr et les gouverneurs de la nouvelle Wilaya Āl Ma^cn d'abord, Şehāb ensuite.

Le gouverneur de Saint-Jean d'Acre, Aḥmad Al-Djazzār, met fin à ces conflits en écrasant la famille Al-Şaghīr et en pillant leurs domaines, brûlant les bibliothèques. Très peu de livres ont pu être sauvés. Ils furent vendus, plus tard, à des Palestiniens ou à des Beyrouthins (2).

1 - DJĀBIR ĀL-SAḤĀ (Muḥammad), Tārikh Djabal ʿĀmil, in Al-ʿIrfān, vol.26, p. 725

2 - AL-AMIN, Ḥasan, ʿAsr Ḥamad al-Mahmūd (L'époque de Ḥamad al-Mahmūd), Beyrouth : Dar Al-Turāth Al-Islāmī, 1974, P. 15

La campagne d'Aḥmad Al-Djazzār - gouverneur de St-Jean d'Acre

Particulièrement cruel, rusé et sanguinaire, Aḥmad Paṣha s'est taillé, dans l'histoire, la triste réputation de son surnom : le boucher. D'origine balkanique, enfant, il fut vendu en Egypte, puis devint le serviteur zélé de 'Ali le Grand (*). Il part pour Istambūl, rejoint les armées du gouverneur de Damas, combat l'alliance de Zāhir Al-'Umar avec les chefs metwalis. Nommé gouverneur de Damas, il y sème une terreur sans précédent. C'est ainsi qu'un jour, il procéda à une rafle massive dans les rues de Damas et ordonna qu'on étrangle cent soixante hommes. Gagnant la confiance du Sultan en payant régulièrement une partie des impôts dûs, il a les mains libres sur les sujets qu'il gouverne avec dureté (1).

Les raisons de son conflit avec le gouverneur d'Egypte, 'Ali Bey, ne sont pas encore entièrement élucidées. Probablement, le refus du premier de se soumettre au second qui exigeait l'assassinat d'un proche d'Al-Djazzār. Cependant, ce conflit est à l'origine de la campagne entreprise par Al-Djazzār contre les Metwalis. D'autres raisons ont également contribué au déclenchement des hostilités. Les Metwalis avaient accumulé les méfaits : ils ont soutenu Zāhir Al-'Umar dans sa lutte contre les Ottomans (2), ils ont donné asile à ses fils poursuivis par la haine d'Al-Djazzār, ils ont, de plus, refusé de s'acquitter de la taxe sur la propriété foncière (miri) (3). D'autre part, le maître de Saint-Jean d'Acre ne pouvait tolérer l'existence d'une force importante, au nord de son district.

1 - KURD 'Ali Muhammad, op. cit., vol. 2, p. 8, 20, 21

2 - LOCKROY, Edouard, Ahmad le boucher - La Syrie et l'Egypte au XVIIème siècle, 3ème édition, Paris, Paul Ollendor, Ed. , 1888, p. 55

3 - ibid. p. 38

La richesse de ses voisins du nord aiguïsait son appétit vorace. Cette méfiance réciproque renforçait le climat explosif qui régnait sur l'ensemble de la région (1).

Conséquences de sa campagne contre les 'Āmilites

Nommé gouverneur de Şayda, Aḥmad Al-Djazzār choisit Saint-Jean d'Acre comme siège de son état, et, aux environs de 1780, il envoie ses troupes vers le Djabal 'Āmil. Les deux parties s'affrontent près du village de Yārūn (*) dans un combat meurtrier à l'issue duquel l'armée d'Al-Djazzār met en déroute les troupes metwalies, privées de leur chef, Nāşīf Al-Naşşār, tué lors de ce combat (2).

Les conséquences furent très importantes pour la région. Les troupes vaincues allèrent chercher asile ailleurs, entraînant dans leur sillage les notables et les religieux en fuite, craignant la répression (3).

La revanche de l'armée victorieuse fut terrible : confiscation des biens, destruction des maisons, et des milliers de morts et de réfugiés. Les notables et les religieux partirent pour Damas et Ba'albeck (district gouverné par le shi'ite Ḥarfūshe, dépendant de Damas), pour l'Irak, l'Iran et l'Inde, avec l'espoir d'y trouver plus de tranquillité.

Sheikh Ibrāhīm ibn Yaḥya (1730 - 1799), l'un des poètes en fuite, réfugié en Irak, chante sa nostalgie pour

1 - VOLNEY (C.F.) Voyage en Egypte et en Syrie, Paris : Mouton La Haye, 1959, p. 246, 247

2 - LOCKROY, Edouard, op. cit. p. 20

3 - in Al-'Irfān, vol. 38, p. 832

(*) village du Sud-Liban

son pays :

"O jours heureux et paisibles
En compagnie d'un garçon et d'une fille
Ecoulés, merveilleux à 'Āmil
A l'ombre des hautes montagnes et des vertes
[collines" (1)

Il pleure une enfance heureuse et une jeunesse
tranquille :

"Verrai-je, un jour, ce pays et les miens ?
Mes lamentations servent-elles à quelque chose ?
Contraint, j'ai quitté mon village
La mort dans l'âme et les larmes aux yeux
Par peur de l'humiliation, j'ai dû le quitter
Ne s'éloigne-t-on pas d'un ruisseau devenu le
[nid d'un serpent ? (2)

Affligé, il pleure l'évènement et chante le retour :

"J'essuie mes larmes
Je cache le feu brûlant de mon cœur
Je respire le vent qui souffle de là-bas
M'apportant l'oubli et la joie."

Il passe à la protestation et appelle les gens
à la révolte :

"Mes amis, la nuit a trop duré
N'est-ce pas le messager de l'aube qui frappe
[à la porte ?"

1 - AL-ZAYN, 'Āli, Awrāk adīb (Papiers d'un homme de lettres),
Beyrouth : Dār Al-Fikr, 1955, p. 25

2 - ibid.

Il termine son poème sur une note triste, et qui touche à la résignation :

"Ce qui est arrivé, ainsi va la vie
La patience de l'homme l'emporte toujours sur
[le temps
Il est très pénible de voir son pays usurpé
Il est insupportable de voir le tyran en jouir
[impunément" (1)

Pour en revenir à la campagne d'Al-Djazzār et plus précisément, à ses conséquences, le gouverneur de Sayda et de Saint-Jean d'Acre écrasa donc complètement les 'Āmilites, et put ainsi dominer totalement le Djabal 'Āmil. Il nomma des fonctionnaires à sa solde, qui furent chargés de collecter les impôts en son nom et d'assurer l'ordre, ce qui a entraîné des conséquences inattendues : les villages se dépeuplèrent et connurent une situation matérielle particulièrement inquiétante, ce qui obligea Aḥmad Paṣḥa à chercher une alliance avec certains religieux du pays, comme Ṣayid Muḥammad Al-Amīn, jadis grand mufti de la région de Bishāra. Il fut chargé d'oeuvrer pour l'amélioration de la situation et de convaincre les villageois de retourner chez eux. Pour éviter tout revirement de la part du Sayid Al-Djazzār fit enlever son fils et le garda en otage à Saint-Jean d'Acre (2).

Des bandes armées se constituèrent et entreprirent une guerre de partisans contre les armées d'Al-Djazzār. L'émir Yūsuf Al-Shēhāb - maître d'Al-Shūf (*) -, fournissait

1 - AL-ZAYN (Āli), Awrāk, op. cit., p. 25

2 - AL-AMIN, Ḥasan 'Asr Ḥamad Al-Mahmūd (L'époque de Ḥamad Al-Mahmūd), Beyrouth : Dār Al-Turāth al-Islāmi, 1974, p. 29

(*) fait partie du Mont-Liban

à ces guérilleros, l'argent et les armes nécessaires, et les encourageait dans leur combat (1). Le chroniqueur, Sheikh 'Ali Subayti (2) décrit l'une de ces batailles au cours de laquelle un nommé Ḥamza de la famille Al-Naṣṣār, à la tête d'un groupe d'hommes, attaque le château de Tibnīn, tue le représentant d'Al-Djazzār et s'empare du château. La répression fut sanglante, et les rescapés gagnèrent Damas.

Plus tard, les Metwalis aidèrent Napoléon Bonaparte, dans sa campagne contre Al-Djazzār, et lors de son siège de Saint Jean d'Acre, en 1798, ils lui fournirent des munitions et des denrées alimentaires. Pendant que le gouverneur de Saint Jean d'Acre était occupé à défendre sa ville contre l'armée française, les Metwalis reconquéraient leur pays (3).

Un témoignage précieux de l'état de Ṣayda, à cette époque, nous est fourni par le poète 'amilīte, Muḥammad Bashū. Il évoque son passé glorieux, ses sites prestigieux la beauté de ses remparts et l'animation de son port :

"Tu t'appelais la maîtresse de la mer
Tes fils étaient les meilleurs constructeurs
Tu étais le trône de Fakhr Al-Dīn
Un gardien amoureux et un maçon infatigable
Tu étais la perle des Bilād Al-Shām
La Mecque de tous les marins
Le Boucher vint, tel un fléau, ravager
Tes maisons, et de son couteau égorger tes fils" (4)

1 - AL-SHIDYAK, Tannus Akhbār al-a'yan fi Djabal Lubnan (Chroniques des notables du Mont-Liban), Beyrouth : Librairie Orientale, 1970, tome 2, p. 52

2 - in Al-'Irfān, 1914, vo. 5, p. 22, 23

3 - ISMĀ'IL, 'Adel, Documents diplomatiques et consulaires, Beyrouth, 1976, tome 3, p. 52

4 - in Al-'Irfān, 1927, vol. 16, p. 48

La mort d'Aḥmad Al-Djazzār, en 1804, provoqua un grand bouleversement dans la région. L'Etat ottoman nomma, à sa place, le gouverneur d'Alep, Ibrahīm Pasha. Mais le commandant de la caserne de Saint Jean d'Acre, de connivence avec Sheikh Taha fit imposer, comme successeur d'Al-Djazzār, Ismā'il Pasha. Ce dernier fut aussitôt tué par ses propres soldats, et finalement, après de longues négociations avec le commandant de la flotte ottomane, Rāgheb Efendi, dépêché sur place pour dresser l'inventaire des biens laissés par Al-Djazzār, un accord put être obtenu : Sulaymān Pasha occupa le poste vacant.

Le Djabal 'Āmil sous le règne de Sulaymān Pasha (1804 - 1819)

La situation du Djabal 'Āmil se présentait, aux yeux du nouveau gouverneur, sous un jour particulièrement inquiétant : une régression spectaculaire dans la culture, une productivité faible, et les paysans dans l'impossibilité de payer les lourds impôts. De plus, des bandes armées semaient la terreur et rendaient tout déplacement pratiquement impossible. Une solution raisonnable et juste s'avérait alors nécessaire. Le nouveau gouverneur allait s'employer à trouver les solutions qui s'imposaient.

Grâce aux bons offices de l'Emir Bashir Shehāb (*), un accord fut conclu entre les Metwalis et le Pasha. Selon les articles de cet accord (1), les sheikhs 'āmilites entrent au service du Pasha et lui prêtent un serment d'allégeance ; en contrepartie, le gouverneur leur accorde des terres cultivables et quelques villages dans la région de

1 - AL-ZAYN, 'Ali : Fusūl min tārikh Al-Shi'a fi Lubnān (extraits de l'histoire des Shi'ites au Liban), Beyrouth : Dār al-Kalima, 1979, p. 179

(*) occupa ce poste au Mont-Liban de 1790 à 1840
né en 1767 - mort en 1851

Shūmar (entre Şayda et Tyr), à condition d'en commencer immédiatement la culture. Les chefs ʿāmilites seront exemptés d'impôts et auront le droit de léguer leurs terres. Il est également déclaré que Sheikh Fāris Nāṣīf est nommé à la tête de tous les autres chefs, et se doit de résoudre tout problème qui pourrait naître entre les chefs. Le "Sheikh des Sheikhs" - ainsi nomme-t-on Fāris Nāṣīf - s'engage à prêter main forte au gouverneur et à lui fournir hommes et cavaliers avec nourriture et munitions. Enfin, les terres situées entre Tibnīn, Hūnīn, Maʿraka, Kāna, Mardjʿuyūn, Shaḳīf et Tuffah sont soumises à l'impôt "miri" (1).

L'accord fut ratifié par la Sublime Porte. Rassurés par les clauses de l'accord, les notables partirent pour Saint Jean d'Acre fêter l'évènement. Fāris Nāṣīf eut droit à un accueil particulier : on lui offrit un manteau de vison, cinq mille piastres, dix sacs de blé et vingt sacs d'orge, symboles d'une estime particulière.

ʿAbd Allāh Paṣha succéda à Sulaymān Paṣha en 1819, et restitua aux chefs metwalis leurs terres (2), ce qui contribua à consolider leurs relations mutuelles. Il exigea d'eux de tenir prêts deux mille combattants. Les Metwalis furent des alliés fidèles et participèrent à la plupart des campagnes du gouverneur de Saint Jean d'Acre. Dans le conflit qui opposait ce dernier à son homologue, le gouverneur de Damas, les Metwalis jouèrent un rôle important. Venant du Sud, ils vainquirent les troupes de Damas à Djisir banāt Yaʿkūb (*), et poursuivirent leur avance jusqu'à Al-Mazza,

1 - GUYS (Henri) Relation d'un séjour à Beyrouth dans le Liban, 2 tomes, Paris, Librairie Française et Etrangère, 1847, p. 143

note sur le "miri : impôt pouvant représenter de 15 à 25 % de la récolte

2 - in Al-ʿIrfān, 1938, vol. 29, p. 683

(*) pont se trouvant près du lac de Hūli, au nord de la Palestine

près de Damas, assiégèrent le gouverneur dans la Citadelle, durant vingt jours. L'intervention du gouverneur d'Alep sauva celui de Damas, et ainsi les troupes de 'Abd Allāh Pasha et ses alliés Metwalis et Druzes furent repoussés.

La vie politique après 1804

L'invasion des troupes d'Al-Djazzār en 1780, et l'irruption des bandes armées dirigées par les fils de Naṣīf Naṣṣār ont introduit un changement dans le système administratif qui régissait les affaires dans la montagne : suppression des droits des chefs 'āmilites dans le domaine de Naṣṣār, au sud du Litānī, et dans celui de Sa'ab, au nord de ce même fleuve (Shakīf), mais également dans le domaine de la famille Al-Munkar (Shūmar et Tuffāh) (1).

Aperçu économique

L'activité principale, à cette époque, était l'agriculture. Le blé et l'orge couvraient la plus grande partie de la terre cultivée. L'accord signé entre les Metwalis et Sulaymān Paşa témoigne de l'importance de la culture de ces deux céréales (1). La culture du tabac et, en second lieu, celle de l'olivier, étaient essentiellement destinées à l'exportation. Quant à l'élevage, il consistait en celui de bovins, chèvres, moutons, quelques chameaux, mules et ânes.

L'industrie était élémentaire et complémentaire de l'agriculture. La charrue, la faucille et autres outils nécessaires à l'activité du paysan composaient l'essentiel de l'artisanat dans les villages. S'y ajoutait une pâtisserie qui trouvait dans la culture locale de la vigne et des figues les ingrédients nécessaires. (*).

Le commerce était primitif également : le paysan allait, un jour par semaine, dans les marchés des grands villages - sūḵ Nabaṭiyyi, sūḵ al-Khān (près de Mardj'uyūn), sūḵ Djbā', sūḵ Bint Djbayl - échanger ses produits contre ceux dont il avait besoin. Le grand commerce s'était éteint dans les grandes villes comme Tyr et Şayda depuis la campagne d'Al-Djazzār qui a vu la destruction des grands marchés et l'expulsion des grands commerçants, notamment des Français.

1 - in Al-'irfān, 1935, vol. 26, p. 77

Les composantes sociales

Djabal 'Āmil fait partie d'un ensemble plus vaste, connu sous le nom de Bilād al-Shām (les pays d'al-Sham). Les coutumes qui règlent la vie quotidienne du Djabal, la culture sont celles de Bilād Al-Shām. Cependant, une différence existe entre cette région shi'ite et les autres régions de Bilād Al-Shām sunnite, druze ou chrétienne. Ainsi, les traditions qui fixent les relations entre voisins, la vie familiale, les cérémonies de mariage ou les cérémonies funèbres sont spécifiques à tel ou tel culte. Par exemple, les 'Āmilītes shi'ites, en majorité dja farites -comme nous l'avons déjà signalé- (*), ne célèbrent pas de mariage durant le mois de Muḥarram, en particulier pendant les dix jours de 'Āshūrā' (**), qui doivent être consacrés à la mémoire de Husayn ibn Ali. Pendant cette période, les Shi'ites se réunissent dans al-ḥusayniyya (***) pour y pleurer et glorifier la mémoire des descendants du Prophète.

La société 'āmilite se divise en trois classes ou couches sociales.

Les notables

Ils sont représentés par les chefs locaux, leurs fidèles (ayant une haute fonction dans la hiérarchie militaire), les féodaux et les fonctionnaires nommés par l'Etat pour assurer la perception des impôts (1). Ceux-ci devaient veiller au maintien de l'ordre. Parfois, pour donner plus de poids à l'un d'eux, on lui donnait le titre de Sheikh.

1 - AL-ZAYN ('Ali), Ma'al-tārīkh... op. cit. p. 156.

(*) voir note p. 14

(**) jour où a été assassiné l'Imām Husayn ibn 'Ali

(***) lieu de rencontres pour les pratiques (on n'y fait pas de prières); aujourd'hui, les villageois s'y retrouvent pour régler certains problèmes propres au village, tels que la répartition de l'eau, etc...

Le supérieur hiérarchique des Sheikhs recevait le titre de "Sheikh des Sheikhs". Son pouvoir est illimité, tout comme son ambition. Chaque domaine était composé de plusieurs village, à la tête desquels se trouvait un sheikh qui traitait les villageois en maître absolu.

Les notables possédaient des villages, situés le plus souvent à proximité de sources d'eau, de rivières (nahr al-zahrānī), donc irrigués et très fertiles. En contrepartie de leurs services rendus à l'Etat, ils étaient exonérés de toutes charges. Ils se déplaçaient à cheval. Ils vivaient généralement dans l'abondance.

Les religieux

Ils sont représentés par les Sayids et les sheikhs. Les premiers prétendaient être les descendants directs du Prophète, les seconds étaient issus du peuple, mais à la condition expresse d'avoir étudié la religion. La différence entre les deux est dans la nature de l'autorité morale qu'ils exerçaient, et non pas dans la nature de leur enseignement. Connus comme savants (‘ulama) (1), ils exerçaient une grande influence sur le peuple, et quelquefois même sur les chefs. Ils apprenaient à lire dans les écoles religieuses et, ensuite, ils partaient pour l'Irak où ils suivaient, à l'université de Nadjaf (*), l'enseignement religieux dja‘farite durant quelques années avant de rentrer s'installer définitivement dans leurs villages.

Il n'y a aucune exagération à affirmer que les religieux constituaient la majorité des gens lettrés. D'ailleurs, leurs écrits traitaient souvent de l'enseignement religieux. Les raisons en sont multiples. Tout d'abord, l'Etat ottoman n'avait pas construit d'écoles dans les régions

1 - KAYSAR (Mustafa), op. cit. p. 25

lointaines. Elles étaient très rares même dans les villes. De plus, le dja'farisme, auquel appartient la majorité des 'Āmilites, était non seulement interdit, mais persécuté. Ses adeptes étaient l'objet de répression, de l'exil et parfois d'assassinat, comme ce fut le cas pour Muḥammad ibn Makki, 'Āmilite de Djizzin et assassiné sous le règne de Barkuḡ (qui débuta en 1384), et Zayn Al-Dīn ibn 'Ali, 'āmilite de Djibā' (1). Preuve en est, enfin, que les chroniques amilites sont toutes écrites par des religieux. Ainsi, l'encyclopédie de Muḥsin Al-Amīn qui s'intitule A'yān al-Shi'a (2) décrit la vie des intellectuels shi'ites et relate leurs écrits. De même, la revue bimensuelle Al-'Irfān, parue à Ṣayda en 1909, avec pour but de publier les écrits des gens de lettres de la région, fait état d'une étroite relation entre ces derniers et les religieux.

Il est nécessaire de décrire la fonction d'un religieux shi'ite pour mieux comprendre son autorité et sa démarche. Il convient de préciser, préalablement, que l'érudition est inaccessible au paysan en raison de la difficulté de la vie et de la nécessité de consacrer le plus clair de son temps à la terre. Suivre uniquement un enseignement religieux dans les écoles religieuses ne donne pas droit à occuper un poste religieux. Sont exigées des études supérieures de quelques années à l'université de Nadjaf, études sanctionnées par la délivrance d'une "licence" (idjāza) de la part des responsables de cette université. Seule une famille dont la situation financière lui permet un tel sacrifice peut envoyer l'un de ses membres poursuivre ses études en Irak. Quelquefois, c'est la collectivité dans son ensemble qui envoie l'un des siens et pourvoit à ses besoins multiples.

1 - AL-AMIN (Muḥsin) : Khiṭāṭ, op. cit., p. 59

La fonction religieuse est donc exercée exclusivement par des hommes appartenant au même milieu social. Au Sheikh Ibrāhīm ibn Yaḥya, poète du drame de la campagne d'al-Djazzār, a succédé son petit-fils, Ibrāhīm Ṣādiq, auquel succédera l'un de ses fils, et ainsi de suite. Le Sayid Muḥammad Al-Amīn a laissé sa place à son fils, le Sayid 'Ali Al-Amīn (1), ce dernier à son fils, ainsi de suite, et ce, jusqu'à nos jours.

Le religieux shi'ite représente l'Imām, c'est-à-dire le guide qui doit être vénéré, obéi et imité. Il conclut le mariage, et prononce le divorce. Il fixe la part de chaque héritier selon les dogmes. Il ratifie le legs et assure sa bonne conformité avec le dogme. Il distribue al-khums (littéralement le cinquième) et al-zakāt (*). Il dirige la prière et prononce les sermons du vendredi, et à l'occasion de mariage, décès ou toute autre circonstance particulière. Il tranche dans les différends survenus entre les gens. Il enseigne, enfin, la jurisprudence coranique (al-fikh), explique le Coran et les paroles du Prophète, la grammaire, la philosophie et quelquefois, l'arithmétique.

La nature du régime ottoman et le pouvoir illimité des féodaux ont énormément contribué à faire régresser le rôle du religieux et à mettre entre les mains des notables le pouvoir réel.

Les lourds impôts plongeaient la population dans une pauvreté telle que les fidèles ne pouvaient plus payer al-khums et al-zakāt. Aucun mariage ne pouvait avoir lieu sans le consentement préalable du notable ou du fonctionnaire, ce qui rendait naturellement formel le rôle du religieux. L'Etat ne reconnaissait pas la jurisprudence dja'farite.

1 - AL-AMIN (Hasan), op. cit. p. 29 à 33

Les gens étaient donc obligés de s'en référer à la jurisprudence officielle ou aux traditions pour régler leurs affaires avec l'Etat. De ce fait, le religieux perdit son rôle d'arbitre. De plus, pour régler leurs différends, les gens préféraient s'adresser directement à celui qui détenait tous les pouvoirs - le notable ou le féodal.

Pour survivre, le religieux en était réduit soit à faire de l'enseignement une profession, un métier - mais qui ne lui rapportait pas assez d'argent pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille -, soit à aller gagner sa vie en se mettant au service des notables. Un cas, presque unique, est celui de Sayid 'Ali Al-Amīn (1). Le gouverneur de Saint-Jean d'Acre, à qui il avait offert ses services, lui avait fait don d'un village entier (Al-Ṣawāna), et grâce à cette faveur particulière, 'Ali Al-Amīn put se passer des services des notables et devenir l'un deux.

Les couches populaires

Elles sont constituées par la population qui gagne son pain en travaillant la terre. Le paysan devait nourrir un grand nombre de personnes qui ne travaillaient pas : les notables, les fonctionnaires, les percepteurs d'impôts, les religieux et leur famille, ainsi que leurs serviteurs. L'agriculture constituait la seule ressource. Les paysans devaient cultiver une terre ingrate pour pourvoir aux besoins insatiables des féodaux, et payer les différents impôts. Ils devaient également travailler la terre du seigneur : la labourer, la semer, faire la récolte, et ce, gratuitement.

Le maître Michel Ṣabbāq̄h évoque ainsi la vie paysanne : "Les gouverneurs et les walis font régner une grande injustice. Sheikh Naṣif Nassar est un personnage particulièrement sévère et sans pitié." (2).

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yān..., op. cit., vol. 43, p. 55 à 57

2 - AL-ZAYN ('Ali) Ma'a al-tarikh al-'Amili, op. cit. p. 156

La relation du paysan avec les fonctionnaires

C'est une relation de maître à esclave. Malgré le fait que tous deux ne possèdent pas de terre, le pouvoir absolu du premier permettait d'exploiter le deuxième et de l'obliger à payer des impôts souvent lourds et fantaisistes. Par exemple, l'impôt connu sous le nom d'al-miri, représentait environ le quart de la récolte, mais souvent était perçu à son double, et les notables envoyaient leurs hommes confisquer le reste. L'existence de bandits rendait la vie du paysan encore plus dure. La chanson libanaise garde un souvenir amer de cette époque. De nos jours encore, la mère berce parfois sa fille en fredonnant :

"Amuse-toi, la belle
Danse prestement
La musique s'affole
Les chants s'envolent
Ton homme, ma jolie
S'appelle
Abū Zayd Al-Hilālī (*)." (1)

Les revenus des féodaux étaient énormes. Il est difficile d'en apprécier l'importance. Ils étaient constitués des revenus des propriétés privées, de ceux prélevés sur les propriétés publiques, des impôts perçus doublés ou triplés, du racket sur les marchés forains ou hebdomadaires, et du montant des rançons (2).

Les revenus indirects étaient également importants. Il existait ainsi un impôt perçu sur les biens volés et retrouvés (al-ḥalāwa). Le fonctionnaire en exigeait une partie. De même, à l'occasion des fêtes, le paysan devait exprimer

1 - RUSTUM (As'ad) Bashir II bayna al-Sultan wa Al-'Aziz (1804-1841)
(Bashir II entre le Sultan et le Khédive Al- Aziz de 1804 à 1841)
Beyrouth : Maṭba'a al-Katulikiyya, 1956, 1957, tome 1, p. 10

2 - AL-ZAYN ('Ali) Ma'a al-tarīkh al-Āmili, op. cit: p. 157, 158

(*) héros guerrier de la légende

sa gratitude envers le notable en lui apportant du blé ou un mouton, ou manifester sa joie lors d'une festivité officielle (le mariage d'un notable) en faisant des cadeaux (pratique courante au Proche-Orient à cette période).

Signalons enfin l'anarchie qui caractérisait la perception des impôts. Il arrivait qu'on exigeât du paysan les impôts des trois années à venir, sans tenir compte d'aucune considération (1).

Cité par 'Ali Al-Zayn, un touriste allemand, de passage en Syrie en 1805, dit : "les postes sont vendus aux enchères : moins le candidat a de scrupules, plus il paye cher pour obtenir le poste. Mais le pays s'appauvrit de plus en plus" (2).

1 - AL-ZAYN ('Ali) Ma'al-tarīkh al-'Āmilī, op. cit., p. 150

2 - ibid, p. 153

Traditions et coutumes des 'Āmilites

Les 'Āmilites ont connu des circonstances particulièrement difficiles, ce qui donne un ton mélancolique à leurs actes quotidiens.

L'Āmilite est un homme qui préfère - et de loin - avoir des fils plutôt que des filles, et lorsqu'il en a les moyens, il fête, dans l'allégresse, la naissance. Les poètes viennent le féliciter et attendent la récompense. La circoncision - qui est généralement pratiquée dans les trois premières années de la vie du garçon, mais ce n'est pas une règle absolue - et les premières dents sont l'occasion de réunir les amis et de manger des pâtisseries.

De même, l'enfant qui réussit à réciter le Coran par coeur a également droit à une fête à laquelle on convie le sheikh comblé, pour l'occasion, de cadeaux : sucre, thé, pâtisseries, tripes de vache, oeufs ou yaourt.

Les parents préfèrent marier leur fils à une jeune fille de la famille (la cousine germaine, le plus souvent et de préférence du côté paternel). Les liens de parenté sont ainsi renforcés et l'héritage préservé.

Le mariage est également l'occasion de réconcilier deux adversaires et de danser la "dabké" qui est une danse folklorique où des filles et des garçons se mettent en demi-cercle et esquissent des pas rythmés au son de la flûte, de la "darbaké" (*), de chansons et de you-yous.

(*) tambourin oriental

Les 'Āmilītes avaient l'habitude de passer l'été dans les champs, où ils calculaient et répartissaient les parts et les impôts. Le moulage de céréales se faisait dans les moulins à eau situés sur le Liṭānī, al-Zahrānī ou sur le ruisseau d'Anṣār.

Les diverses occasions étaient également un moyen de rencontres, d'invitations et aussi un moment favorable pour réciter ou écouter de la poésie. L'accueil réservé par le public aux participants est l'arbitre par excellence pour juger de la qualité des vers et pour encourager le meilleur.

Les longues soirées d'hiver constituaient le moment propice pour évoquer les prouesses des héros des épopées arabes, peuplées de valeureux poètes tels que 'Antar (*) Al-Muhalhal et Al-Zir Sālīm (**). Les exploits de l'Imam 'Ali contre "l'infâme Mu'āwiya" occupaient également une partie importante de ces soirées.

Chaque village disposait d'un drapeau. Avoir son propre emblème était, pour le village, un moyen de prouver son importance. On brandissait le drapeau lors de grandes occasions, telles que manifestations ou conflits avec un adversaire quelconque.

Certaines de ces traditions subsistent encore, parfois intactes, mais souvent modifiées selon l'évolution parcourue.

(*) 'Antar : de son vrai nom 'Antar ibn Shaddād, s'est illustré lors de la célèbre bataille de Dahis wa Al-Ghabra
Sirat Antar : Encyclopédie de L'Islam, Nouvelle Ed., tome 1, p. 533
(B. HELLER)

(**) Al-Muhalhal (littéralement la première personne à avoir récité des vers) et Al-Zir Salim (le séducteur) sont des surnoms donnés à Adi ibn Rabi a Al-Taghlibi, qui est devenu célèbre en se distinguant au combat provoqué par la mort de son frère et opposant la tribu Rabi à celle de Mura.
voir AL-BUSTANI (Fuad) Al-Muhalhal, Beyrouth : Al-Matba a Al-Katulikiyya, 2ème éd., 1939, p. 186

Les dictons

Les dictons sont l'expression spontanée de la sagesse populaire et la traduction fidèle des soucis quotidiens. Les paysans amilites qui vivaient misérablement et qui nourrissaient des parasites de toutes sortes ont mis dans leurs dictons tantôt leur colère, tantôt leur résignation. En voici quelques-uns : "ton juge est ton adversaire" ou "Que peut-on faire du moment que le juge est satisfait ?".

Face à l'oppression féroce exercée contre eux, les Amilites se lamentent : "Les hommes ne mourront pas si je fais le commerce des linceuls." Plus loin, il est dit que : "Le riche ignore la faim du pauvre." ou "Les gens ignorent deux choses : l'agonie du pauvre et la corruption du riche."

Quand il ne se lamente pas, l'Amilite se résigne à son sort. Il accepte ses malheurs comme une épreuve que Dieu lui envoie pour l'éprouver. "Dieu est sage" réplique-t-il ou "C'est parce que Dieu te connaît qu'il te traite de la sorte".

L'Amilite place au-dessus de tout la religion : "Plutôt la perte de l'argent que celle des siens, mais plutôt la perte des siens que celle de la foi."

La misère incite à la méfiance, à la peur. Une impression d'insécurité règne sur la population terrorisée : "Ne fréquente pas les lieux suspects, tu y risques ta vie."

Cependant, un certain bon sens villageois réapparaît ici ou là, révélant que le paysan est un homme d'expérience : "Garde l'ancien, le nouveau ne dure pas." ou encore "On ne regrette pas la perte des jarres lorsque la maison brûle" et "Consulte un homme d'expérience, il vaut mieux qu'un médecin". Ses propos laissent parfois transparaître une pointe d'ironie teintée d'humour : "Je suis prince, tu es prince, qui donc s'occupera de l'âne ?". Un autre adage qui se passe de commentaires : "Attache l'âne avec ses congénères. S'il n'apprend pas à ruer, il apprendra à braire".

L'homme simple résume ainsi son expérience amère :
"Baise la main que tu ne peux briser". Mais il ajoute aussitôt :
"Baiser la main, c'est se payer la tête de l'autre."

Les rapports entre voisins occupent une place de choix dans cette littérature populaire. Tantôt le voisin est porté aux nues : "un voisin proche vaut mieux qu'un frère éloigné", tantôt il est porteur de tous les maux : "Que Dieu nous préserve du voisin curieux" ou "Enquête sur le voisin avant d'acheter la maison". ou encore "Ferme ta porte et ne fais pas confiance à ton voisin".

La femme est au centre des préoccupations de l'homme populaire. La mère tout d'abord : "Les larmes de mille mères ne valent pas celles de la mienne". Ensuite, l'épouse : "L'homme peut exiger pour femme sa cousine, même le soir de son mariage avec un étranger" ou "La femme est la serrure de la maison". Quant aux filles, on dit d'elles que : "Une fille sage vaut mieux qu'un fils prodigue." Mais généralement, l'image de la femme est péjorative : "La femme est un os tordu. Si tu tentes de le redresser, il se casse." (1)

Ces dictons forment, en quelque sorte, un condensé de l'histoire politico-sociale qu'ont vécue les 'Āmilites, à des époques différentes : la répression sanglante d'Al-Djazzār après un temps de stabilité relative sous le règne de Zāhir Al-'Umar, gouverneur de Şayda, ensuite, l'accalmie qui a accompagné les successeurs d'Al-Djazzār, Sulaymān Paşa, mais surtout 'Abd Allāh Paşa.

Qu'en est-il de la vie littéraire et de l'impact de ces événements sur la création de cette époque ?

La vie littéraire de l'époque

L'histoire culturelle du Djabal 'Āmil commence avec l'Islam, et même avant. En effet, les historiens mentionnent des ouvrages qui remontent à l'époque phénicienne.

Avec les Umayyades qui ont manifesté un intérêt particulier pour l'histoire politique et littéraire, les 'Āmilītes ont commencé une carrière particulièrement brillante. Entre autres poètes, 'Adī ibn Al-Raḡḡā', amilite, s'opposait au poète umayyade Djarir et écrivait des poèmes élogieux dédiés au Calife Al-Walid ibn Abd Al-Malik (qui a régné de 705 à 715) :

"Al-Walid y est descendu :

Une douce pluie et un secours inestimable." (1)

A l'époque abasside, Sheikh 'Abd Al-Muḥsin Al-Ṣūri, mort en l'an 416 de l'Hégire (1025) était le contemporain de Abū Al-'Alā' Al-Ma'arrī. Mais la conversion des pieux et austères 'Āmilites au ghī'isme, et le fait d'avoir la capitale umayyade, Damas qui était le centre du sunnisme officiel, c'est-à-dire la doctrine adverse, avec les conséquences inévitables d'exil et d'oppression, rendaient la manifestation publique d'une activité intellectuelle dissidente plus que problématique.

Les 'Āmilītes se sont repliés sur eux-mêmes. Ils écrivaient, mais sans rien publier ou presque, et

1 - AL-AMIN (Muḥsin) Khiṭaṭ Djabal 'Āmil, op. cit. p. 42, 43

- ISBAHĀNI (Abū Al-Faradj) Kitab Al-Aghani (Le livre des chansons), Beyrouth : Muassasat 'Iz al-Dīn, 7 volumes, vol. 3, 8ème partie, p. 172

s'adressaient au Prophète et à ses descendants pour leur confier leur détresse ou leur espoir en un avenir meilleur. La croyance en un Messie attendu (al-Muntaẓar) les réconfortait, et les rendaient plus tenaces dans leur conviction.

La prose ʿāmilite - comme nous allons le voir - ne s'est guère éloignée des traités religieux et des sciences de l'époque : l'interprétation du texte coranique ou des traditions du Prophète, la géographie, l'arithmétique et la grammaire. Citons à titre d'exemple, à propos de jurisprudence coranique et d'Al-Ḥadīth (*), l'ouvrage écrit par Muḥammad ibn Makki de Djizzin : Al-lamʿa al-dimashkiyya. Il traite de la jurisprudence, des relations entre Dieu et les fidèles et entre les fidèles eux-mêmes. Ce livre fut écrit en sept jours, en prison, en 1394 (1). De même, Adab al-nafs (l'éthique) de Muḥammad ibn Al-Hasan al-ʿAytani, mort en 1085 de l'hégire (1674) est un essai d'éthique qui interprète les forces de l'âme qui sont, selon l'auteur, animale, végétale et expressive (1). A propos d'histoire et de chroniques, Al-Ḥurr al-ʿāмили (1547 - 1621) a écrit Amal al-āmil, (2) où il donne la biographie de deux cent neuf personnalités āmilites. Un autre livre, qui s'avère être l'un des plus importants parmi l'oeuvre de Bahāʾ Al-Dīn Al-ʿāmilī, s'intitule Al-kashkul (3) (l'écuelle du mendiant). Il s'agit d'une anthologie regroupant textes religieux, traités de morale...

Les oeuvres littéraires écrites en prose sont très rares, et la politique menée par al-Djazzār au Djabal ʿāmil rendait très difficile toute activité de ce genre. Ainsi, la préoccupation majeure fut d'essayer de préserver ce qui existait et de limiter les pertes.

1 - MAKKE (Muhammad Kazim) op. cit. p. 76

2 - AL-ḤURR AL-AMILI (Muhammad b. Al-Hasan) Amal al-āmil (L'espoir du confiant) 2ème éd. Beyrouth : Muassasat al-Wafa , 1983.

3 - BAHĀʾ AL-DIN AL-ʿAMILĪ : Al-kashkul, Le Caire, Dar ihyāʾ al-Maktaba al-ʿarabiyya, 1961, 2 tomes

(*) paroles du Prophète Muḥammad à propos du Coran, mais aussi règles qu'il a données et qui régissent la vie quotidienne du Musulman

Lors d'un conseil tenu à Nadjaf (1), il a été demandé à un religieux du nom de Ḥasan Kubaysi de retourner au Djabal 'Āmil et d'ouvrir une école religieuse dans le village de Kawthariyyi (*). Ce fut la première école qui vit le jour après la période sinistre d'Al-Djazzār. Elle joua un rôle important. Parmi ceux qui ont étudié dans cette école, certains allaient connaître un avenir brillant, comme ce fut le cas pour Sayid Muḥammad Al-Amīn, Ḥamad Al-Maḥmūd de la famille Naṣṣar, Sheikh 'Ali Subayti et beaucoup d'autres.

Si les 'Āmilites étaient contraints de se plier aux impératifs de la nouvelle situation, les poètes ne se trouvaient pas dans une position meilleure. Sheikh Ibrāhīm Yaḥya, réfugié en Irak, chantait toute l'amertume de la nostalgie :

"De nostalgie il languit
Celui qui a vu la lumière dans tes bras
Ses yeux versent du sang
Son coeur ne bat que pour toi" (2)

Pris en otage par Al-Djazzār, le fils du religieux Muḥammad Al-Amīn, chargé de rétablir l'ordre au Djabal 'Āmil (3), grandit à Saint Jean d'Acree et se lie d'amitié avec le futur gouverneur, 'Abd Allāh Pasha. Après quelques années d'études religieuses à Nadjaf, 'Ali ibn Muḥammad Al-Amīn regagne son pays et entretient une amitié précieuse

1 - in Al-'Irfān, 1955, vol. 43, p. 6

2 - AL-AMIN (Muḥsin) Khitat, op. cit. p. 77

3 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yān, op. cit. vol. 43, p. 22

(*) village du Sud-Liban

avec 'Abd Allāh Paṣḥa, récemment nommé gouverneur. Celui-ci n'est pas avare, et ses cadeaux en témoignent : un sabre, un costume, un esclave, une pension annuelle très importante. Mais notre poète est aussi un homme prévoyant et préfère un village. Le gouverneur exauce le voeu, et lui accorde en l'an 1237 de l'Hégire (1821) al-ṣawāna. Le poète devient donc propriétaire terrien. L'acte du don précise :

"Notre respectable délégué (...), le village en question sera, dorénavant propriété entière de Sayid⁶Ali. Ses frères n'y ont aucun droit." Il est signé "Gouverneur de Sayda, de Jaffa et de Tripoli" (1). Libéré des soucis quotidiens, Sayid⁶Ali peut consacrer tout son temps à la poésie, sa passion. On peut, à partir de sa biographie détaillée dans A'yān al-shi'a établir les domaines de son activité poétique.

La vie d'un religieux est censée être austère et pieuse. Le comportement du religieux shi ite est l'exemple à suivre. Mais la femme occupe une place de choix dans la vie du poète. Pour en parler, sans heurter les fidèles qui voient en lui l'homme coiffé du turban, il emploie des métaphores et des symboles : maladie incurable et médecins ignorants :

"Mes amis ont convié les médecins
Pour soigner mon coeur douloureux
Sauraient-ils deviner mon mal ?
Sauraient-ils me guérir ?
Ils prennent mon pouls
Me versent de l'élixir
Ignorants, ils se trompent de maladie
Ils auraient dû guérir mon coeur" (2)

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yān, op. cit. vol. 43, p. 55

2 - ibid, vol. 42, P. 67

L'amour est tout présent :

"La brise qui vient de leur côté
Attise le feu de mon coeur" (1)

Le doute, la désespérance et les soupirs ajoutent
aux délices de la passion :

"Sans douleur et souffrance
L'amour perd ses attraits" (2)

Chanter la femme était, pour les poètes classiques arabes, un sujet qui devait conduire, de façon agréable, le lecteur au but initial du poème. Leurs poèmes dithyrambiques comme ceux qui décrivaient leurs exploits guerriers commençaient, dans leur quasi-totalité, par évoquer une passion amoureuse brûlante. Notre poète ne fait pas exception. Il décrit sa bien-aimée, comparée, pour l'occasion, aux astres :

"Est-ce la nuit ou sa chevelure, ce noir lumineux ?
Cette lumière transparente, l'aube ou son visage ?
Un miracle jamais connu
Un soleil traîne des étoiles dans son sillage" (3)

Sa fidélité, pour elle, est sans faille :

"Boudeuse ou accueillante
Mon coeur ne voit qu'elle" (4)

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yan, op. cit., vol. 43, p. 67

2 - ibid., p. 68

3 - ibid., vol. 43, p. 68

4 - ibid.

Mais c'est son maître, le gouverneur qui incarne toutes les vertus, la sagesse comme l'autorité :

"Le soleil, la lune et 'Abd Allāh
Illuminent joyeusement l'univers
Notre maître, astre de la nuit
Sage parmi les Sages" (1)

C'est un interlocuteur délicieux, de noble souche puisqu'il est descendant direct du Prophète. Courageux, généreux, il personnifie l'image même du pouvoir juste :

"Il rajeunit la justice
La gloire est un lambeau de son prestige
Sa générosité est une pluie incessante
Le lion armé est l'image de son courage" (2)

Comparé aux hommes illustres de l'Histoire, tels que 'Abd Al-'Aziz ou Muḥammad 'Ali, il les dépasse tous par son rayonnement, comme le soleil rend terne la lumière des étoiles :

"Se mesurent -ils à toi
Khākān, 'Abd Al-'Aziz, le grand d'Egypte et les
[autres glorieux ?
Ils étaient grands, tu es grand
Mais peut-on comparer la lune avec les étoiles ?
Sagesse, savoir, courage et générosité
Les Bédouins en bénéficient comme les citadins
Ton éclat remplace le soleil couchant
Dépasse de loin ces hommes illustres" (3)

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yān, op. cit., vol. 43, p. 68

2 - ibid

3 - ibid

Mais le poète appartient bien à une classe distinguée. Ses poèmes élogieux seront dédiés exclusivement à des hommes appartenant à la même classe, tout comme ses poèmes écrits pour des occasions plus officielles.

En pleurant son maître de l'Université de Nadjaf, le professeur Dja far, auteur d'un ouvrage très connu intitulé Kāshif al-ghaṭā, il commence non pas par évoquer le passé, mais par des réflexions philosophiques sur la vie, la mort et le destin. Puis en venant à Dja'far, il dit qu'il était une sommité de savoir, une mine de générosité, un exemple de piété. Il ajoute qu'il était érudit comme le Prophète, irremplaçable comme la perte de l'Imam Ali :

"Vous faites encore confiance au destin ?
Vous oubliez ce qui s'est passé ?
L'édifice de la foi s'est effondré
L'arbre de la science s'est brisé
Il était le défenseur du faible
Le phare qui guidait les naufragés." (1)

Il glorifie son homme :

"Il est la foi, l'univers, la piété
Il est le ciel pleuvant le savoir
Sa perte est celle du Prophète et de son com-
[pagnon 'Ali
Que Dieu nous en console." (2)

1 - AL-AMIN (Muhsin) A'yān, op. cit., vol. 43, p. 68

2 - ibid.

Plus loin, il s'écrit :

"Depuis que dans la mort, il est devenu le
[voisin de 'Ali
Depuis que les morts l'ont parmi eux
Nous envions le sort des habitants des cimetières" (1)

Appartenant au shi'isme dja'farite, un courant de l'islam qui vénère tout particulièrement la famille du Prophète, et voit en elle l'incarnation exemplaire de l'homme parfait, le poète réserve une place de choix dans ses poèmes à la glorification des membres de la famille élue, et il exhorte les fidèles à suivre l'exemple de l'Imām 'Ali et à vouer un respect sans limite à ses descendants :

"Je t'implore, ô mon Dieu
Au nom de ton élu, le Prophète, de son cousin 'Ali
Son dauphin, de ses enfants : la glorieuse Zaynab
[et ses frères
Des sayds vénérables dont l'amour m'a été transmis
[par mes parents" (2)

Pour affronter les difficultés quotidiennes de la vie, et alléger la détresse, implorer la famille vénérable est un remède sûr :

"Si, un jour, le destin t'éprouve
Et te sert de son plat empoisonné
Tu invoqueras Dieu
Son Prophète élu, son cousin 'Ali
Et sa glorieuse fille, Al-Zahrā' et ses frères" (3)

1 - AL-AMIN (Muhsin) A'yan, op. cit., vol. 43, p. 68

2 - ibid., p. 69

3 - ibid.

Cette attitude est commune à tous les poètes shi ites amilites. Appeler les gens à la dévotion et à la vénération est un thème que l'on retrouve aussi bien chez les religieux que chez les poètes :

"Adorez les Cinq illustres (*)
Dont les bienfaits sont connus de l'univers
La perfection est leur manteau
Vénérez également les Neuf glorieux (**)
Dieu vous dit : "soyez-leur obéissants et fidèles" (1)

La campagne d'al-Djazzār contre Djabal 'Āmil et sa politique de répression systématique ont provoqué une émigration massive - que nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer - parmi les gens de lettres, les religieux et les notables. Les ténèbres s'abattirent sur tous les domaines de la vie : insécurité croissante, grande misère, extinction de la vie culturelle. Ceux qui pouvaient partir l'ont fait. Les autres, les petites gens, restaient et devaient endurer une injustice totale.

La situation d'avant al-Djazzār n'était guère brillante. Les historiens décrivent la période du règne de Nāṣif Al-Naṣṣār comme particulièrement dure, les gens vivant misérablement. Mais après al-Djazzār, la situation s'est encore aggravée, et les épidémies, l'ignorance, la misère ont conjugué leurs effets créant des conditions d'une rare dureté. La réaction des poètes fut d'embellir l'heureuse période d'avant al-Djazzār, non sans une douloureuse nostalgie pour l'époque révolue. Le poète Sheikh

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yan, op. cit. vol. 43, p. 69 A'yan, op. cit. vol. 43.

(*) (**) appartiennent au clan de 'Ali

Ibrāhīm ibn Yaḥya, mort en 1799, s'écrie :

"O jours heureux et paisibles
En compagnie d'un garçon et d'une fille" (1)

Les notables qu'il fréquentait, leurs dons, leur générosité deviennent d'autant plus précieux qu'ils appartiennent au passé :

"On ne voyait que mains généreuses
Visages sereins, et yeux pudiques
Convives marchant d'un pas nonchalant
O coeur immense des généreux" (2)

Toute sa poésie est consacrée à cette évocation pathétique et obsédée par le souvenir des anciens protecteurs.

Un autre poète va choisir un chemin tout différent : se mettre entièrement au service du nouveau maître. 'Ali Muḥammad Al-Amīn est prêt à tout faire pour mériter la confiance et les dons du gouverneur 'Abd Allāh. Les historiens (3) relatent l'anecdote significative suivante : un jour, en colère, le gouverneur déclare par trois fois répudier sa femme, ce qui, selon le dogme coranique, signifie l'impossibilité pour les deux de revivre sous le même toit avant que la femme ne soit mariée à un autre homme et divorcée de lui. Le religieux 'Ali Muḥammad Al-Amīn trouve une solution astucieuse et sauve la réputation du gouverneur. La trouvaille, quoiqu'ingénieuse, n'est peut-être pas conforme aux dogmes. Le religieux rusé recommande à l'homme

1 - AL-AMIN (Muḥsin), A'yān, op. cit., vol. 5, p. 447

2 - ibid.

3 - AL-AMIN (Muḥsin), A'yān, op. cit., vol. 43, p. 59

divorcé de plonger son ex-femme dans la mer. En effet, la mer étant, en arabe, un mot masculin, la baignade constituerait le "second mariage" indispensable au retour de la femme répudiée, dans la demeure conjugale. Quoiqu'il en soit, l'honneur du gouverneur est sauf (il pourra, aux yeux de tous reprendre sa femme) et, pour le poète, tous les moyens sont bons pour s'attirer les dons du gouverneur.

Mais 'Ali Muḥammad Al-Amīn n'est pas seulement homme à trouver une issue aux situations délicates. Il enseigne également le Coran, les paroles du Prophète, la jurisprudence et la grammaire. Les historiens (1) racontent aussi qu'il délivrait, à ses étudiants, l'autorisation de percevoir, dans les villages, al-zakāt. Ce n'est qu'après force protestations de la part des paysans indignés par ces nouveaux percepteurs que le religieux mettra fin à cette habitude. Ces mêmes historiens ajoutent que les étudiants se mirent alors à désertir une école devenue sans intérêt. Le poète allait s'en plaindre dans ses poèmes.

Poète, il n'a pas écrit pour chanter les louanges de ses collègues, mais ses adeptes l'ont souvent encensé. L'un d'eux, Sheikh 'Ali Mrūwā, particulièrement zélé, le surnommait "l'océan de savoir" :

"Descendant du Prophète hashémite
Phare de la foi et de la piété
Parmi les mortels
Tu surpasses les plus grands
Comme le soleil envoie à l'ombre les étoiles
Que Dieu te donne les forces, ô océan de savoir
Pour élucider les problèmes difficiles." (2)

1 - AL-AMIN (Muḥsin) A'yān, op. cit., vol. 43, p. 61

2 - ibid., p. 66

On retient, de cette époque, un autre poète d'origine modeste dont les poèmes trahissent la révolte. Le poète Muḥammad 'Alī Al-Kaẓīmī déclare une guerre sans merci à la politique d'al-Djazzār et le menace d'une revanche foudroyante :

"Toi qui as rendu enfer notre vie
Par cruauté et tyrannie
Tes armées d'injustice
N'auront pas raison de notre révolte." (1)

On ne connaît pas grand-chose de la poésie de Sheikh 'Alī ibn Hussayn Mrūwī, mort à Ḥaddathā (*) en l'an 1280 de l'Hégire (1864). Les rares poèmes qui nous sont parvenus sont dédiés à Aḥmad Bey Naṣīf. Il y défend son maître contre les accusations mensongères de l'avarice et appelle les gens à venir vérifier par eux-mêmes. Voici ce qu'il écrit :

"Personne ne peut ignorer les Nasif
Sauf les malintentionnés
Va de toi-même voir au château
Demande à leurs adversaires quelle fut leur
[conduite lors des combats
Uniques, ils se sont illustrés aux moments diffi-
[ciles
Leur renommée est connue des Arabes, et par-delà
[les frontières" (2)

Puis, il s'en prend aux adversaires de ses maîtres qui ne sont que des individus mesquins et insignifiants :

1 - MRUWI ('Alī) Tārikh Djbā' (L'histoire de Djbā'), Beyrouth : Dār al-Andalus, 1967, p. 356

2 - MRUWI ('Alī) Rawā'i' al-adab al-fukāhī (La littérature humoristique) Beyrouth : Dar'ūn, 1972, p. 110

(*) village du Sud-Liban

"Seuls les aveugles
Ne voient pas l'éclat de leur gloire" (1)

Sa yid Al-Amīn est donc la figure centrale de la poésie de cette époque. Une poésie hypocrite, intéressée et tournée principalement vers le gouverneur ʿAbd Allāh. Notable, religieux, poète, il chantait les mérites de la classe à laquelle il appartenait.

1 - MRŪWI (ʿAli) Rawāʿiʿ al-adab al-fukāhī, op. cit., p. 110